



Communauté de Communes

BUREAU COMMUNAUTAIRE N° 2018/01

Du 23 janvier 2018 à 18 h 00

**à la salle de réunion de l'accueil délocalisé de Pontailier sur Saône
11 rue de la gare**

Point n° 1

Compte rendu de la précédente réunion

Point n° 2

Environnement – déchets (SPIC)

**Convention de groupement de commandes avec le Conseil départemental
Sessions de formation sur le compostage**

Point n° 3

Ressources Humaines

Modification du tableau des emplois n°01/2018

Information et questions diverses

Note de synthèse

Point n° 1

Compte rendu de la précédente réunion

Point n° 2

Environnement – déchets (SPIC)

Convention de groupement de commandes avec le Conseil départemental

Sessions de formation sur le compostage

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la Communauté de communes mène depuis plusieurs années des actions en faveur du compostage. Comme cela a été proposé ces dernières années, le Conseil Départemental propose de constituer un groupement de commande pour la réalisation de sessions de formation sur le compostage : référents de sites et guides-composteurs.

Cet outil de mutualisation permet de bénéficier de tarifs attractifs et de mener des actions cohérentes avec les territoires voisins.

Vu le projet de convention en annexe 2

Considérant la délégation de pouvoir consentie au Bureau communautaire pour « prendre toute décision concernant la conclusion de conventions de groupements de commande »

Il sera proposé au Bureau Communautaire de délibérer pour :

- Autoriser la Présidente à signer la convention
- Désigner Cédric Vautier, vice-Président dédié à ces thématiques, pour participer à l'analyse des offres

Point n° 3

Ressources Humaines

Modification du tableau des emplois n°01/2018

Pour le service Petite Enfance

L'agent recruté pour assurer les fonctions de directrice adjointe du multi-accueil d'Auxonne est actuellement en disponibilité pour convenances personnelles. L'agent qui avait été recruté pour assurer son remplacement n'a pas souhaité renouvelé son contrat de travail.

Suite à la parution d'une offre d'emploi à l'automne, des entretiens de recrutement ont été réalisés en décembre.

La candidature retenue titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier est disponible à partir de début février.

Par ailleurs, un agent technique travaillant au multi-accueil de Pontailier sur Saône remplit les conditions pour bénéficier d'un renouvellement en contrat à durée indéterminée.

Pour le service Office du tourisme

Dans le cadre des activités de l'office du tourisme, le Conseil communautaire avait délibéré en 2017 pour faire appel à un vacataire et maintenir le niveau des visites réalisées en 2016 par l'OT associatif.

Suite à une redéfinition des visites actée lors du Conseil d'Exploitation de l'office du tourisme du 27 novembre 2017, il est proposé de créer un poste en contrat à durée déterminée. Le changement d'outil juridique répond à la volonté de mobiliser un nouvel agent sur un volume d'heures comparable mais s'inscrivant dans une durée plus longue (de février à fin octobre). Celui-ci interviendrait ainsi pour revoir le contenu des visites à caractère historique, les décliner à destination des enfants et faire des visites dédiées aux scolaires.

L'ensemble représenterait une enveloppe de 3 000 euros.

Pour le service Social

La Communauté de Communes a recruté depuis plusieurs années en CUI-CAE un agent pour assurer l'accueil du point relais de la Maison de l'Emploi (désormais appelée Créativ'). Ce contrat de droit privé à 20 heures hebdomadaires prend fin le 8 mars prochain et ne pourra pas être renouvelé, conformément aux nouvelles orientations de l'Etat en matière de contrats aidés (soit une perte de recettes de l'ordre de 6 300 euros).

Il est proposé de créer un poste en contrat déterminée pour un an sur la même durée hebdomadaire, sachant que l'agent concerné bénéficie de la reconnaissance de travailleur handicapé.

Il sera proposé au Bureau Communautaire de délibérer pour :

- **Modifier le tableau des emplois comme suit :**

CRÉATIONS			SUPPRESSION		
DATE	POSTES	DURÉE HEBDOMADAIRE	DATE	POSTES	DURÉE HEBDOMADAIRE
NON TITULAIRES NON PERMANENTS TEMPS NON COMPLET					
<i>Service Petite Enfance</i>					
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
1 ^{er} février 2018 au 31 janvier 2019	1 poste d'infirmier	17.50/35 ^{ème}			
<i>Service Office du tourisme</i>					
FILIERE ANIMATION					
1 ^{er} février 2018 au 31 octobre 2018	1 poste d'adjoint d'animation	2.90/35 ^{ème}			
<i>Service Social</i>					
FILIERE ADMINISTRATIVE					
9 mars 2018 au 8 mars 2019	1 poste d'adjoint administratif	20/35 ^{ème}			
NON TITULAIRES PERMANENTS TEMPS COMPLET					
<i>Service Petite Enfance</i>					
FILIERE TECHNIQUE					
1 ^{er} avril 2018	1 poste d'adjoint technique (CDI)	35/35 ^{ème}			

- Préciser que l'agent recruté en tant qu'infirmier sera rémunéré sur la base de l'indice majoré 428,
- Préciser que l'agent recruté au sein du service office du tourisme sera rémunéré sur la base de l'indice majoré 413,
- Préciser que l'agent recruté au sein du service social sera rémunéré sur la base de l'indice majoré du 1er échelon du grade de référence,
- Préciser que l'agent recruté en contrat à durée indéterminée sera recruté sur son dernier échelon de rémunération précisé dans son contrat de travail,
- Autoriser la Présidente à signer les contrats de recrutement correspondants ainsi que les avenants éventuels
- Préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget principal